Conseil Municipal du 22 juin 2015

Intervention de Pascal Dureau sur le rapport n° 12

Régie autonome personnalisée du journal "Expressions". Adoption des nouveaux statuts. Représentants de la société civile au Conseil d'administration. Directeur

Madame le maire,

Vous nous demandez de nous prononcer sur le changement de statut du " journal Expressions" parce qu'avec l'évolution d'internet et le développement des réseaux sociaux, les statuts actuels seraient obsolètes.

Nous aurions souhaité comparer ces nouveau statuts avec les anciens.
Pouvez vous nous préciser les éléments qui ont changé entre les deux versions des statuts?

Expression est donc une régie autonome personnalisée

Le mot "autonomie" ne doit pas induire en erreur l'assistance.

c'est en effet le conseil municipal qui décide de créer la régie

La majorité des membre du CA de la régie sont des élus de la majorité municipale

c'est le conseil municipal qui décide de la subvention

c'est le conseil municipal qui nomme le directeur

c'est enfin le conseil municipal qui désigne les membres issus de la société civile au CA.

Madame le Maire pouvez vous nous indiquer quelles ont été les procédures de désignation des membres de la société civile?

Parmi les 5 membres que vous avez choisi, on retrouve le directeur de la communication de la mairie, il vous est hiérarchiquement inféodé quant au 4 autres, 3 font parti de votre comité de soutien.

Bref, le Conseil d'Administration du journal Expression reste sous tutelle municipale et le "journal" expression reste un service municipal.

Entendons nous bien, nous n'avons rien contre la presse municipale.

Nous pensons qu'Expression" ou "Vénissieux singulier pluriel" sont de très bons journaux municipaux.

Comment justifier compte tenu de la situation financière de la commune le luxe de deux journaux municipaux ?

Bien sûr, il est nécessaire que nos concitoyens soient informés.
Mais tout à un coût.

Le coût du journal Expression sur notre budget est chaque année de plus de 600 000 euros par an.

Vous évoquez au début de votre rapport l'apparition d'internet et des réseaux sociaux. Les Vénissians sont très présents sur la toile. Il y a de très nombreux blogs et groupes facebook qui sont particulièrement fréquentés.

Expression a aussi un site internet. Nous ne connaissons pas sa fréquentation. Tous ce que nous pouvons faire, c'est de compter le nombre de commentaires par article
Vous le savez madame le maire, les commentaires sur internet, c'est le signe du débat, de l'échange, de la vivacité du dialogue…

Sur les 100 derniers articles parus sur le site d'expression, on compte… 6 commentaires.

Le modèle de communication publique que vous nous proposez en nous demandant de voter ce rapport est dépassé.

Totalement dépassé et hors de prix. il faut en changer.

Nous ne voterons pas ce rapport